
**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 20 février 2004
(convocation du 9 février 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Février Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BOCCHIO Claude, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, Mme CHARBIT-BONNATERRE Myriam, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUTIL Silvére, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LACUEY Conchita, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Didier à M. DUCHENE Michel	Mme DUMONT Dominique à M. MOULINIER Maxime
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. HOUDEBERT Henri à M. HERITIE Michel	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques
M. ROUSSET Alain à Mme CARTRON Françoise	M. JOUVE Serge à M. JAULT Daniel
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel	M. LOTHAIRE Pierre à M. QUANCARD Joël
M. BENOIT Jean-Jacques à M. ANZIANI Alain	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. BREILLAT Jacques à M. CAZABONNE Alain	M. MERCHERZ Jean à Mme WALRYCK Anne
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. BRANA Pierre	Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. BRON Jean-Charles
M. DAVID Jean-Louis à M. VALADE Jacques	M. QUERON Robert à M. CANIVENC René
M. DELAUX Stéphan à M. DUCASSOU Dominique	Mme VIGNE Elisabeth à Mme TOUTON Elisabeth
M. DOUGADOS Daniel à Mme DE FRANCOIS Béatrice	

Mme BRUNET Françoise à Mme DARCHE Michelle (à partir de 10 h 00)
Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude à M. CANOVAS Bruno (jusqu'à 10 h 30)
Mme CASTANET Anne à M. BOCCHIO Claude (jusqu'à 10 h 00)
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LAMAISON Serge (jusqu'à 10 h 15)
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques (jusqu'à 10 h 00)

LA SEANCE EST OUVERTE

AMBARES / EYSINES - Construction des nouvelles stations d'épuration de Sabarèges et de Cantinolle - Aides financières de l'Agence de l'Eau Adour Garonne - Autorisation.

Monsieur TURON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par un courrier du 29 novembre 2001, la Communauté Urbaine de BORDEAUX a communiqué les dossiers complets concernant :

- d'une part, la reconstruction de la station d'épuration de Sabarèges à AMBARES,
- d'autre part, la reconstruction de la station d'épuration de Cantinolle à EYSINES

en vue de leur présentation devant la Commission d'Intervention d'Aides de l'Agence de l'Eau ADOUR GARONNE.

Ces deux opérations ont été inscrites dans le programme du Schéma Directeur des Eaux Résiduaires Urbaines adopté en 1998, dans le Contrat d'Agglomération (1997-2001) signé entre la Communauté Urbaine de BORDEAUX et l'Agence de l'Eau (prévoyant une subvention maximale pour ces deux opérations au taux de 40 %) ainsi que dans le Contrat d'Agglomération BORDEAUX METROPOLE 2000 – 2006 signé le 22 décembre 2000.

Cependant, et en raison d'appels d'offres infructueux, les travaux des stations précitées n'ont pu être réalisés dans les délais impartis au Contrat d'Agglomération 1997 – 2001 (soit au 31 décembre 2001), une nouvelle consultation ayant été lancée sur la base cette fois de la construction de nouvelles stations.

La Société WABAG, lauréat unique, a été désignée pour l'exécution des travaux de mise aux normes des deux stations précitées.

Les montants des marchés s'élèvent respectivement à :

- 15 113 706,67 € T.T.C. pour Sabarèges
- 15 165 556,28 € T.T.C. pour Cantinolle.

et les travaux sont actuellement en cours de réalisation.

Compte tenu de l'état d'avancement des deux chantiers et des éléments financiers transmis, la Commission d'Intervention d'Aides de l'Agence de l'Eau réunie le 07 octobre 2003, s'est prononcée favorablement pour l'octroi de deux subventions maximales concernant la 3ème phase de financement. Cette aide a été calculée sur la base des montants hors taxes des dépenses retenues en équipements et se décompose comme suit :

	Montant aidable retenu En € HT	Montant de l'aide au taux de 40 % en €
Sabarèges		
3ème phase de financement	4 198 456	1 679 382
Cantinolle		
3ème phase de financement	4 425 840	1 770 336

Soit une subvention maximale totale de **3 449 718 €** pour les deux stations.

Pour mémoire, les conventions précédentes, autorisées par les délibérations n° 2002/0395 du 31 mai 2002 et 2002/0878 du 22 novembre 2002, relatives aux financements des phases 1 et 2 (terrassement et génie civil) ont octroyées :

- une subvention d'un montant de 2 590 414 € pour la station Sabarèges ;
- une subvention d'un montant de 2 608 329 € pour la station Cantinolle,

Ces deux dossiers feront l'objet d'une quatrième et dernière phase de financement.

L'octroi des deux concours financiers distincts nécessite la signature des conventions (ci-annexées) entre l'Agence de l'Eau et la Communauté Urbaine de BORDEAUX. Les recettes correspondantes seront à créditer au budget annexe assainissement, Chapitre 13, Compte 13111, CRB O200.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président à signer les conventions distinctes à intervenir entre notre Etablissement Public et l'Agence de l'Eau ADOUR GARONNE.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 20 février 2004,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. JEAN-PIERRE TURON

